

La Gazette de l'ACANOR

Bulletin d'Informations périodique
JANVIER – FEVRIER 2002

ACTUALITES de l'ACANOR



Partenariat "AFNOR - ACANOR"



Réunion du 5 décembre 2001 à l'AFNOR à Paris avec la Direction de celle-ci.

Lors de cette réunion en présence de trois représentants de la Direction de l'AFNOR (MM. DURAND, CORTOT et TRIBOU) et de trois représentants de l'ACANOR (MM. GROLL, OBERLE et SIEFFERT) un constat avait été dressé sur la situation actuelle de l'ACANOR. Un partenariat entre l'AFNOR et l'ACANOR avait été décidé. L'objectif de ce partenariat vise à refaire une ACANOR plus crédible et plus représentative aussi bien au niveau français que vis à vis de l'IFAN par l'augmentation des adhérents, la présence dans toutes les régions et un représentativité dans tous les domaines d'activité.

L'AFNOR se propose de nous faire bénéficier du club des adhérents en encourageant ceux-ci à adhérer à l'ACANOR et de réduire nos frais de gestion ainsi que de payer la cotisation IFAN.

L'ACANOR devra en contre partie transférer son siège à Saint Denis La Plaine, relancer les régions et des groupes de travail sur le modèle de la section EST et permettre à un représentant de l'AFNOR de participer aux travaux de l'IFAN.

Réunion du Conseil d'Administration de l'ACANOR du 20 décembre 2001 à Mulhouse.

Monsieur TRIBOU, au nom de l'AFNOR, soumet au Conseil un projet de Protocole intitulé « Promotion et échanges d'expérience pour l'utilisation des normes ».

Dans l'article 1^{er}, ce protocole analyse la situation actuelle de l'ACANOR, sa crédibilité et ses relations avec l'AFNOR et vise à trouver une meilleure coordination et une image plus solidaire vis à vis de nos entreprises et de leurs responsables et à essayer d'impliquer plus profondément les PME/PMI. Il vise également à permettre à la France d'avoir une représentativité plus forte au sein de l'IFAN face aux grands groupes « sponsors » et aux délégations allemandes et anglaises, mieux structurées et plus cohérentes.

Dans l'article 2, l'AFNOR s'engage à prendre en compte la gestion administrative de l'ACANOR par l'équipe « Relation Adhérents » et son secrétariat tout en laissant la gestion financière dans l'état actuel, à inciter les adhérents AFNOR à adhérer à l'ACANOR et à les informer de ces nouveaux enjeux, à faire bénéficier aux adhérents ACANOR ayant payé leur cotisation le jour de la signature du protocole du statut AFNOR, de commercialiser les produits ACANOR, de prendre en charge la cotisation IFAN et d'intégrer l'ACANOR dans toutes les manifestations régionales organisées par l'AFNOR.

Dans l'article 3, l'ACANOR devra transférer son siège à Saint Denis La Plaine, devra participer aux échanges et concertation avec l'AFNOR, désigner un correspondant pour les échanges, réactiver les régions et leurs correspondants.

Ce protocole est soumis à discussion et divers avis et suggestions sont émis. Il fera l'objet d'éventuels aménagements qui seront présentés aux membres du Conseil le 15 février 2002 et discutés pour une mise au point finale avec les représentants de l'AFNOR ce même jour.

SUITE (et FIN ?) :

Une nouvelle entrevue (éventuelle) est prévue le **les 5, 6 ou 7 février 2002 à Paris**. Elle sera suivie d'un Conseil d'Administration le **15 février 2002 à Mulhouse** lors duquel ce protocole pourrait être signé et mis en oeuvre.

NOTA :

Le transfert du siège pouvant être décidé par le Conseil d'Administration, les autres aménagements ne nécessitant (pour le moment) aucune modification des statuts, une Assemblée Générale Extraordinaire **ne sera donc pas nécessaire dans l'immédiat.**



Site INTERNET



Le site ACANOR est en ligne sur INTERNET.

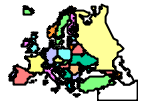
Adresse : <http://www.acanor.fr.st>

Nous sommes encore hébergés par « MUTIMANIA » et il n'est donc pas encore exploitable en totalité. Nous espérons être prochainement hébergés par l'AFNOR et ce site sera en conséquence amélioré.

Par ailleurs nous avons à ce jour déjà l'accord de partenariat de : IFAN, AFNOR, AFAQ, ATIR Mulhouse, CCI Strasbourg, CCI Sud Alsace Mulhouse, Euro Info Centre Strasbourg, N. Schlumberger & Cie et SOCOMEC Benfeld,



IFAN



Suite à l'Assemblée Générale de l'IFAN en septembre 2001 à Berlin et à notre présence (Monsieur SIEFFERT, Vice-Président de l'ACANOR) et Monsieur DURAND (Secrétaire Général du groupe AFNOR) et représentant également l'ACANOR, un souhait avait été émis de créer au sein de l'IFAN un groupe « EUROPE » **sous la responsabilité de l'ACANOR qui se verra par ailleurs proposer la Présidence.**

D'autre part, compte tenu des projets de partenariat avec l'AFNOR et pour ne pas discréditer notre Association, le dernier Conseil d'Administration avait décidé de payer le montant de la cotisation tel qu'il avait été demandé au départ, **à savoir : 2 000 CHF.**



Travaux



Le groupe ELECTRICITE s'est réuni le 24 janvier 2002 dans les locaux du Lycée DECK à Guebwiller. A l'ordre du jour figurait en particulier l'état d'avancement de l'étude EST 059 – Futur cahier 110 – « Protection Surtensions » dont les travaux sont réalisés par des élèves du Lycée en collaboration avec l'entreprise SOCOMEC de Benfeld et N.Schlumberger & Cie de Guebwiller.

Lors de cette réunion, les étudiants de 2^{ème} année en BTS Electrotechnique du Lycée ont proposé un 1^{er} projet de guide concernant les surtensions industrielles. Ce guide concernera les origines, les effets, les appareils de protection à mettre en œuvre et les normes en vigueur.

Ces travaux aboutiront à la publication d'un cahier ACANOR qui sera mis en forme par le groupe électricité.

Ils se poursuivront jusqu'au mois de juin, période à laquelle les élèves passeront leur BTS avec une soutenance de thèse sur ce sujet.

D'autre part, le groupe Electricité a en principe terminé l'étude EST 057 – Futur cahier 107 – « Repérage des liaisons ». La version finale sera proposée lors de la prochaine réunion du 7 mars 2002.

Par la suite, et suite au partenariat avec l'AFNOR et à l'ouverture du site INTERNET, le groupe se penchera sur la validité des cahiers ACANOR existants et leur mise à jour éventuelle en vue de leur diffusion.

Une première sélection des cahiers qui feront l'objet de ces révisions figure sur le Site INTERNET.



Appel à cotisation



Tous les ans, à peu près à la même époque, nous nous permettons de faire appel à vous pour que vous adhérez à l'ACANOR. . !

Cette année, cet appel revêt une importance particulière, non seulement pour notre association, mais surtout pour nos adhérents. En effet , le protocole de partenariat avec l'AFNOR qui va être signé très prochainement apportera d'une part à l'ACANOR un souffle nouveau et un rayonnement plus national avec des répercussions sur le plan international, mais d'autre part apportera à nos adhérents des avantages supplémentaires par rapport à nos statuts actuels.

Nous vous rappelons que déjà les statuts actuels sont prévus pour vous aider à mieux connaître les normes, à bien les interpréter, à bien les appliquer. Ces statuts prévoient aussi la création d'un réseau d'utilisateurs de normes qui pourront aider et conseiller toute entreprise adhérente. Enfin l'expérience (critiques ou suggestions) des entreprises (adhérentes) doit nous servir pour en informer les instances de normalisation pour améliorer la qualité des normes.

Nous vous rappelons que l'adhésion de la société à l'ACANOR comporte trois échelles :

| | |
|---|------------|
| Organisme, Association ou entreprise de moins de 100 salariés : | 160 Euros. |
| Entreprise de 100 à 1000 salariés : | 320 Euros. |
| Entreprise de plus de 1000 salariés : | 640 Euros. |

Cette cotisation d'entreprise permet d'inscrire comme adhérent autant de personnes de l'entreprise qu'elle le souhaite.

Enfin, une cotisation individuelle de 38 Euros est également possible.

Nous vous engageons donc à adhérer à notre association, qui nous vous le rappelons collabore étroitement avec l'AFNOR en étant un complément efficace à cette dernière pour lui apporter le retour de l'expérience de



Nomination



l'utilisateur des normes.

= L'Assemblée Générale de l'« EUROPEEN SAFETY FEDERATION » (ESF) s'est tenue fin de l'année dernière à Modena, sur invitation du syndicat italien ASSODIC.

Cette assemblée a procédé à l'élection des membres du Conseil pour deux ans. Monsieur **Raymond SIEFFERT**, **notre Vice-président de l'ACANOR et Président sortant de l'ESF, a été réélu pour 2 ans.**

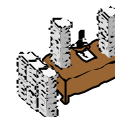
Faut-il aussi rappeler que Monsieur Raymond SIEFFERT est également Président du Syndicat National des Matériels et Articles de Protection (SYNAMAP) et Président Directeur Général de RIBY SA à Thann (Haut-Rhin)

= Monsieur Bertrand DELCAMBRE vient d'être nommé Directeur du CSTB (Centre Scientifique Technique du Bâtiment).

Monsieur DELCAMBRE, polytechnicien, après avoir été ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, dirigeait depuis 1994 le centre de recherche à Sophia Antipolis et assurait également depuis 1997 la responsabilité des services informatiques et bâtiment et publication-diffusion.



ISO 9001



Mode d'emploi pour les ... PME ...

Un ouvrage publié par l'AFNOR aide les PME, lorsqu'elles hésitent à s'engager dans une démarche QUALITE, à se familiariser avec la norme, à identifier les besoins, à évaluer les risques et les maîtriser, à décortiquer les principaux processus et enfin à détailler les diverses instructions, le manuel qualité et l'auto-évaluation.

Cet ouvrage de 282 pages, dont les auteurs viennent d'horizons divers et de très haut niveau, peut être obtenu auprès de l'AFNOR au prix de 38 Euros (249,27 FRF TTC). Référence: « Mode d'emploi pour les PME – ISO 9001 – Une méthode inédite – par Pierre Massot, Didier Lagarde, Philippe Nasiadka et Michel Bellaïche. »

Réussir votre Certification ...

Un ouvrage intitulé « **Certification ISO 9000** » sous forme de classeur à feuillets mobiles, mis à jour en permanence, peut être obtenu sous forme d'abonnement auprès de l'AFNOR.

Cet ouvrage vous apportera des outils pour :

- Conduire l'entreprise à la certification
- Passer de la certification 94 à celle de 2000
- Préparer l'entreprise à un audit
- Réaliser un manuel de management intégré
- Mettre en place l'auto-évaluation qualité.

Référence : 346 50 54 02

Prix (Spécial jusqu'au 31 mars 2002 : 227,91 Euros HT

NB : Le prix comprend l'ouvrage de base et un abonnement d'un an avec 4 mises à jour.



10^e anniversaire "Accords de Vienne" ISO - GEN



Monsieur Raymond SIEFFERT, Vice-Président de l'ACANOR et Président du SYNAMAB, était intervenu lors d'une conférence organisée fin de l'année dernière à Vienne, pour marquer le dixième anniversaire de l'accord de Vienne. Il soulignait en particulier le fait qu'en Europe nous disposons d'une réglementation s'appuyant sur un système normatif remarquable. Il a fait pourtant remarquer que cet « Accord de Vienne » dont les principes ne sont pas discutables, peut présenter des effets pervers. Exemple : De nouveaux projets de normes ISO peuvent faire double emploi avec des normes européennes EN alors que l'accord devrait précisément éviter cette situation. Par ailleurs, des révisions de normes européennes seraient réalisées à l'avenir par l'ISO et dans ce cas permettraient-elles encore de faire présomption de conformité aux exigences essentielles ?



Electricité - sécurité



Le nouvel Arrêté Technique du 17 mai 2001, paru au Journal Officiel de la République française du 12 juin 2001 est repris sous forme de document normatif par l'UTE sous la référence UTE C 11-001.

Cet arrêté traite des conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distribution d'énergie électrique.

Dans la C 11-001 le texte officiel est agrémenté de schémas en couleur, avec des commentaires placés derrière le texte de référence. Le document normatif donne les dispositions applicables aux ouvrages de toutes tensions.

Pour les lignes aériennes il donne les distances des conducteurs au-dessus du sol, de leur proximité, du voisinage des obstacles et de leur résistance mécanique.

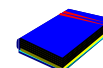
Pour les canalisations souterraines, ce sont les prescriptions liées à la profondeur d'enfouissement et les règles de proximité avec d'autres canalisations.

Enfin on y trouve aussi les prescriptions pour toutes les tractions électriques.

Il existe également une version CD-ROM avec de nombreux liens avec les normes.



A vos agendas ...



- 7.02.2002 (?) : Réunion restreinte (éventuelle) AFNOR – ACANOR à Saint Denis la Plaine.
- 15.02.2002 : Conseil d'Administration de l'ACANOR à la CCI Sud Alsace Mulhouse.
- 7.03.2002 : Réunion du groupe Electricité chez CLEMESSY Mulhouse
- 13-15.03.2002 : ORGAGEC 02 au Futuroscope à Poitiers
- 25.03.2002 : Réunion du Conseil d'Administration de l'ACANOR (Probablement à Paris)
- 24.04.2002 : Réunion du groupe Electricité à la CCI Sud Alsace Mulhouse

Votre contact : ACANOR - Pdt. Roland GROLL 18 rue de la vallée 68720 ZILLISHEIM
Tél. / FAX : 03 89 06 26 96 e.mail : rjm.Groll @ wanadoo.fr